

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 10 août 2026 au 14 août 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 10 août 2026 au 14 août 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 105.487 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
10/08/2026	5.432	77,39	77,05	77,80	420.405	CEUX
10/08/2026	1.304	77,79	77,40	78,15	101.437	TQEX
10/08/2026	13.465	77,45	77,10	78,00	1.042.863	XBRU
11/08/2026	5.482	77,49	77,25	77,70	424.789	CEUX
11/08/2026	1.303	77,42	77,30	77,60	100.879	TQEX
11/08/2026	13.103	77,48	77,25	77,75	1.015.177	XBRU
12/08/2026	5.684	76,23	75,90	76,80	433.265	CEUX
12/08/2026	1.309	76,28	76,10	76,65	99.855	TQEX
12/08/2026	13.756	76,11	75,80	76,90	1.046.918	XBRU
13/08/2026	5.718	75,66	75,40	75,95	432.625	CEUX
13/08/2026	1.298	75,72	75,60	75,95	98.280	TQEX
13/08/2026	14.267	75,48	75,10	75,95	1.076.913	XBRU
14/08/2026	6.437	75,15	74,90	75,40	483.735	CEUX
14/08/2026	1.430	75,09	75,00	75,15	107.385	TQEX
14/08/2026	15.499	75,10	74,90	75,35	1.163.902	XBRU
Total	105.487	76,30			8.048.429	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 10 août 2026 au 14 août 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 14 août 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.870.186 actions GBL représentatives de 8,4 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 55,8 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation